

# Association des Copropriétaires de la RESIDENCE «BRITANNIQUE»

Sise rue de Hal 106 -112 et rue des Huileries 38-44 à 1190 BRUXELLES — BCE 0824.227.905

## PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du jeudi 13 octobre 2016 à 19h00

Les copropriétaires de l'ACP Résidence « BRITANNIQUE » se sont réunis en Assemblée Générale annuelle.

Lieu : café « Clé de Sol », Place Saint Denis à 1190 FOREST.

### 1. Présence et droits de vote

Il a tout d'abord été procédé à la vérification de la validité de la tenue de l'Assemblée Générale.

17 copropriétaires sur 20 sont présents ou représentés, totalisant ensemble 9.210,50/10.000 des quotités.

Le double quorum requis par la loi étant atteint, l'Assemblée peut donc valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

### 2. Election d'un(e) Président(e) de séance - (quorum requis: majorité absolue)

Monsieur Pierre SANCTORUM est élu, à l'unanimité des voix, comme Président de séance de cette Assemblée Générale.

### 3. Désignation d'un secrétaire de séance - (quorum requis: majorité absolue)

Le syndic est désigné, à l'unanimité des voix, comme secrétaire de séance de cette Assemblée Générale.

### 4. Désignation → commissaire(s) aux comptes - (quorum requis: majorité absolue)

Messieurs ROBER et ANTIGHEHCHI sont élus, à l'unanimité des voix, comme vérificateurs aux comptes.

**5. Création - (quorum requis: % des voix) et élection des membres du Conseil de Copropriété - (quorum requis: majorité absolue)**

Les copropriétaires suivants sont élus, à l'unanimité des voix, en qualité de membres du Conseil de Copropriété:

- Monsieur SANCTORUM
- Immo VHM
- Madame CARAMIA
- Monsieur ANTIGHEHCHI
- Madame LEHAINE

**6. Approbation des comptes arrêtés au 30/06/2016 - (quorum requis: majorité absolue)**

Messieurs SANCTORUM et ANTIGHEHCHI, qui ont procédé à la vérification des comptes, confirment qu'il n'y a pas d'anomalies constatées.

De ce fait, les comptes arrêtés au 30/06/2016 sont approuvés à l'unanimité des voix.

**7. Décharge à donner au Conseil de Copropriété et au syndic pour la gestion et comptes arrêtés au 30/06/2016 - (quorum requis majorité absolue)**

L'Assemblée Générale donne décharge, à l'unanimité des voix, au syndic, Commissaire aux comptes et au Conseil de Copropriété pour la gestion et les comptes arrêtés au 30.06.2016.

**8. Fonds de Roulement - (quorum requis: majorité absolue)**

Ce Fonds est suffisant pour payer les factures courantes.

Toutes les factures sont payées à ce jour.

Le syndic demande que chaque copropriétaire - sans exception - paie ses charges.

**9. Fonds de Réserve - (quorum requis: majorité absolue)**

L'Assemblée Générale décide (concerne 2016/2017) de ne pas faire un appel de fonds.

## 10. Budget 2016-2017 - (quorum requis: majorité absolue)

Le syndic donne un bref résumé des contrats (fournisseurs) en cours.

Il s'agit des sociétés suivantes :

- ENGIE Electrabel (électricité des communs)
- MATRIX (entretien ascenseur)
- KONHEF (contrôle ascenseur)
- Jardin Paysages (entretien jardin commun)
- ALLIANZ (assurance incendie immeuble)
- EUROMEX (protection juridique)

## 11. Election du syndic (quorum requis: majorité absolue)

L'Assemblée Générale redésigne, à l'unanimité des votes, pour un délai d'un an, la *SPRL* LOGIS-GEST, représentée par son gérant M. Marc VAN NULAND, agent immobilier, comme syndic de l'immeuble.

## 12. Divers

- Clé du local vélo → faire des doubles pour les utilisateurs de ce local
- Le code de la porte de garage à modifier → le nouveau code à communiquer aux occupants de l'immeuble
- Télécommande garage → société L-DOOR INDUSTRIAL à LIEDEKERKE, Denderstraat 29 – tél : 0032 (0)53 64 44 44 – [services@l-door.be](mailto:services@l-door.be) – réf. Client 3040 – code 03TBM061
- Entretien jardin : également tailler (+ réparer) la haie + le gazon devant le funérarium
- Funérarium : l'auvent → à remplacer : accord unanime de l'AG sous condition de respecter l'esthétique du bâtiment. Frais à charge du funérarium.
- Funérarium → barrières : remplacement : accord unanime de l'AG sous condition de respecter l'esthétique du bâtiment. Frais à charge du funérarium7
- La grille dans la cour → à vérifier
- Bloc D : boucher le trou (évacuation) dans le mur mitoyen au terrain vague
- Demander plusieurs devis pour le remplacement des cloisons (en verre) brisées des balcons des différents appartements

Date Assemblée Générale annuelle 2017 : jeudi 13 octobre 2017 à 19h00

  
M. VAN NULAND,  
Syndic

Tous les points étant épuisés, l'Assemblée est levée à 21 h 00.

Signatures des copropriétaires encore présents à la fin de l'assemblée :

A collection of handwritten signatures and initials in blue ink on a white background. The signatures include "Janhore be", "B32olin", "Maine", "Hooy", and "JGS". There are also several large, stylized loops and a small, sharp mark.